

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 8 (1980)

DOI: 10.11588/fr.1980.0.50393

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

utilisant des formules appelant la bénédiction divine sur lui-même, sa capitale, son pays, en utilisant à son propre sujet des adjectifs majestueux (al-malakī, al-ruġġārī) Roger se situe au même niveau que les souverains musulmans contemporains; il s'intitule «al-sultān al kabīr», se donnant la première place dans la hiérarchie après celle du calife. L'A. prouve, au passage, que l'expression «al-maġlis al-sāmīy» («le conseil informé») ne désigne pas, comme on le croit généralement, la *curia regis*, mais bien le roi lui-même sous une forme métaphorique d'origine perse: c'est donc le roi seul qui donne l'ordre de renouvellement des ġarā'id des Grands. Au total, la langue et la diplomatie arabes, maniés par de bons spécialistes, donnent du souverain une image plus haute que ne peuvent le faire les actes latins ou grecs.

Tout cela conduit l'A. à affirmer l'existence d'une chancellerie royale arabe, distincte de la *dohana* (dīwān al-ma'mūr, dīwan al-tahqīq al-ma'mūr) sorte de bureau central des domaines sans doute créé par Roger II, qui tient les listes de domaines royaux (daftar al-ḥudūd) et des personnes dépendant du roi (ġarā'id), ces dernières peut-être héritées de l'administration de la Sicile musulmane, mais mises au service du nouvel État féodal.

Une bibliographie et des indices terminent le volume.

Remercions les A. pour la qualité de leur travail, qui apporte une contribution décisive à l'histoire de l'Italie méridionale et, plus largement, à l'histoire de la monarchie au XII<sup>e</sup> s. Permettons-nous aussi quelques regrets – légers, on va le voir. Outre une négligence matérielle (p. 189, C. Brühl parle du «duché de Bénévent» au lieu du duché de Pouille), regrettons que les références des actes étudiés en détail ne soient pas toujours données très clairement. Surtout, remarquons une absence: il n'est pas question, dans ce beau livre, de la chancellerie et de la diplomatie grecques. Or le grec, langue principale des chrétiens de Sicile, Calabre, Lucanie méridionale et Terre d'Otrante, est de ce fait la langue centrale du royaume, même si les Latins dominant largement par leur nombre le Midi continental (Pouille, Campanie, Abruzzes) et si la haute aristocratie est latine comme le haut clergé. L'étude des actes grecs conservés (malgré leur petit nombre), eût permis de dépasser vraiment le plan de la diplomatie et de prendre une connaissance globale des rapports du roi avec l'ensemble de ses sujets.

Cette remarque n'enlève évidemment rien aux éloges que l'on doit à l'ouvrage tel qu'il est.

Jean-Marie MARTIN, Paris

Die Urkunden Friedrichs I. 1152–1158, bearbeitet von Heinrich APPELT unter Mitwirkung von Rainer Maria HERKENRATH, Walter KOCH, Josef RIEDMANN, Winfried STELZER und Kurt ZEILLINGER, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 1975, in-4°, XVI–566 p. (Monumenta Germaniae Historica. Diplomata regum et imperatorum Germaniae, tomus X, pars I).

Poursuivant un effort commencé il y a plus de cent-cinquante ans (en 1826 très précisément), les Monumenta Germaniae Historica continuent à publier avec une belle régularité chroniques, lois ou diplômes. Dans ce dernier domaine vient de commencer la mise au jour des diplômes de Barberousse, dont nous avons sur notre table le premier volume, couvrant les années 1152 à 1158. La série complète des actes de cet empereur remplira quatre volumes, dont le dernier seulement contiendra l'introduction. Il est donc, dans ces conditions, assez difficile de donner un véritable compte rendu critique de ce volume, dont nous nous contenterons de présenter le contenu en glissant ici et là quelques remarques de détail.

Un bref avant-propos précise d'abord les conditions d'élaboration du recueil et mentionne les principaux travaux publiés, parallèlement à l'édition, sur la chancellerie de Frédéric I. Parmi ceux-ci, il faut signaler spécialement les travaux de Josef Riedmann (Studien über die Reichskanzlei unter Friedrich Barbarossa in den Jahren 1156 bis 1166, dans: Mitteil. des Instituts für österr. Geschichtsforschung, vols. 75 et 76), Walter Koch (Die Reichskanzlei

in den Jahren 1167 bis 1174. Eine diplomatisch-paläographische Untersuchung, Denkschriften der österreichischen Akademie der Wissenschaften, Phil.-Hist. Kl., 115, Wien 1973) et Rainer Maria Herkenrath (Die Reichskanzlei in den Jahren 1174 bis 1180, *ibid.*, 130, Wien 1977). Ces études permettent dans une certaine mesure de pallier à l'absence de l'introduction; ils ne couvrent malheureusement pas les premières années du règne et ne seront donc pas très utiles à la critique des diplômes du premier volume. Cet avant-propos précise encore quelques principes d'édition: en particulier, les faux notoires – sans base ancienne, contrairement aux actes refaits, qui eux seront publiés à leur place chronologique prétendue – seront publiés dans le volume IV, comme aussi la liste complète des sources, les introductions à chaque acte ne mentionnant que les copies utilisées. On pourra regretter cette décision qui compliquera l'étude de l'utilisation qui fut faite des diplômes, puisqu'il est bien rare qu'un *vidimus* ait été écrit sans que ce soit dans le but de faire valoir des droits, sans risque pour le titre original, dans une affaire précise: les contrôles auxquels nous nous sommes livré, tant sur le n° 69 que sur les autres actes de Frédéric en faveur de l'église de Genève (postérieurs à 1158) le prouvent nettement.

Vient ensuite le texte, scrupuleusement établi, de deux-cent-dix-neuf numéros, couvrant la période allant du sacre de Frédéric jusqu'à son départ pour son deuxième voyage en Italie. On regrettera que les analyses soient parfois un peu courtes et que les cotes d'archives<sup>1</sup> ne soient jamais données, alors que celles des pièces conservées dans des bibliothèques le sont! Les introductions, claires, limitées en général à des indications sur les scribes, les modèles éventuels et les formules aberrantes, sont très caractéristiques des méthodes de l'école viennoise de diplomatique. On n'y trouve par contre aucune indication sur les caractères externes, dimensions en particulier, des originaux conservés.

Un acte a particulièrement retenu notre attention (n° 185), celui par lequel Frédéric prend la chartreuse de Meyriat sous sa protection et lui confirme ses possessions. Le prieur est alors *Nanthelmus*, que Guichenon avait identifié avec s. Antelme. Cette identification est impossible, Antelme étant en 1157 à Portes ou à la Grande Chartreuse. Nous pensons que ce Nantelme doit être le futur évêque de Genève (1185–1205) dont on sait qu'il était chartreux, mais pas de quelle maison il venait (Guichenon avait parlé de Vallon et Bernard Bligny de Saint-Hugon). Cette identification prend plus de force lorsque l'on sait que Nantelme figure souvent dans l'entourage de l'empereur après son accession à l'épiscopat et obtient de lui de nombreux diplômes.

L'ouvrage se termine par près de deux-cents pages d'indices très développés, un des noms propres et un des matières. A propos des noms de lieux, on se réjouira que leur identification soit faite en général par commune, canton, arrondissement, département, province, etc., suivant les pays, et non de la façon très imprécise qu'ont adoptée depuis les éditeurs des diplômes des Rodolphiens.<sup>2</sup> Ces indices permettront dès maintenant une utilisation commode des actes publiés ici dont beaucoup concernent des régions actuellement françaises (Dauphiné et Provence surtout). En conclusion, il ne reste qu'à souhaiter que l'entreprise soit rapidement menée à son terme, afin que nous disposions enfin de l'ensemble des actes de Barberousse et des tables finales.

Jean-Etienne GENEQUAND, Genève

<sup>1</sup> Notons que c'est une aberration de mettre «Departementalarchiv zu» et le nom du chef-lieu du département.

<sup>2</sup> Die Urkunden der Burgundischen Rudolfinger, bearbeitet von Theodor SCHIEFFER, München 1977 (Monumenta Germaniae Historica) où l'on trouve par exemple «Cluny nw. Màcon im Dép. Saône-et-Loire».